

2^{ME} ÉDITION

L'ECHO DE PARIS se vend cinq centimes le numéro, à Paris et dans le département de Seine-et-Oise, dix centimes dans tous les autres départements.

La Ville et le Théâtre

SALAIRES D'ARTISTES

C'est presque un cliché de le répéter : comme nous sommes envahis par le cabotage ! Le public ne se lasse pas de lire dans les brantômes de poche les menus faits de la vie de l'artiste à la mode. Il s'inquiète de la toilette de ses étoiles, de leurs chapeaux, de leurs robes, de leurs appointements, de leurs gants ; il se passionne de leurs aventures amoureuses, il tremble aux tempêtes survenues dans leur bidet.

C'est que ces dames finissent par former une aristocratie financière qui démolira l'autre.

Quelle figure peut tenir la femme de ce richissime banquier juif, auprès de Sarah Bernhardt gagnant 1,500 fr. par soirée ; de Judic encaissant 500,000 francs de bénéfices par an ; de Patti touchant 10,000 fr. par séance.

Il serait curieux de comparer à ces chiffres, les revenus des grands artistes du temps passé. La Champmeslé gagnait une douzaine de mille livres, la Saint-Huberty à peine vingt mille. Si Adrienne Lecouvreur vendit ses diamants pour payer les dettes de Maurice de Saxe, ce maréchal des Alphonses, assurément ce n'est pas avec ses économies de comédienne qu'elle avait acheté ses pierreries.

Les auteurs d'antan écrivaient pour le théâtre et non pour les acteurs. Que dis-je, pour le théâtre ! Quand ils avaient une idée dans la tête ou dans le cœur, ils l'habillaient dans la forme qui leur convenait le mieux. Il est évident que la scène et l'action frappent plus que le livre dans l'exposition et le développement des passions. Ils se souciaient bien des interprètes, ces maîtres puissants ! Ils savaient qu'une

œuvre bien conçue et vigoureusement venue crée et porte les acteurs.

Ils empêchent qu'on rende justice aux gens de théâtre. La fatuité de Baron, *l'homme à bonnes fortunes*, reposait sur des victoires aristocratiques, et le dix-huitième siècle nous a légué le souvenir de femmes d'esprit, d'intelligence et de cœur, qui avaient nom Adrienne Lecouvreur, Clairon et Sophie Arnoult.

C'est surtout depuis une vingtaine d'années que les comédiens des deux sexes ont pris une importance démesurée. Elle coïncide avec l'affaiblissement de notre littérature dramatique. Tant que les acteurs sont demeurés les serfs de la forme et du génie d'un maître, ils cherchaient à se distinguer, à se créer une originalité par la fidélité de l'interprétation et l'intelligence du sujet et du personnage. Du jour où on les plaça en face d'aventures banales traduites dans une langue détestable, ils sentirent une inspiration moins forte. Ils essayèrent de relever l'ouvrage par leurs qualités personnelles. Ils y réussirent quelquefois. Le public les récompensa par des acclamations et de longues ovations. Il se prit pour eux d'un engouement qui tenait du fanatisme. Et c'était justice, car tout l'intérêt des pièces résidait en eux.

Ainsi, les gens de théâtre en vinrent-ils à professer et à montrer un souverain mépris pour les auteurs dramatiques. Ce fut bien pis quand ceux-ci s'asservirent, à leur tour, à écrire des pièces avec des personnages désignés d'avance pour tel ou tel acteur, à composer des cadres pour la virtuosité des interprètes.

L'art dramatique fut compromis et avili, mais les spectateurs ne manquaient pas à ces exhibitions et s'enthousiasmaient de plus en plus pour l'artiste qui, dans cette combinaison, pouvait déployer ses dons et ses facultés.

Les exigences des interprètes sûrs de la faveur du public augmentèrent. Aussi les appointements atteignirent-ils aux chiffres de revenus princiers. Les directeurs ne se faisaient pas trop tirer l'oreille, puisqu'après tout c'était le public qui payait : « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient. »

Sans vouloir ravalier en rien le mérite des artistes précités, il est certain que jamais le salaire des gens de théâtre ne fut plus élevé qu'aux époques de décadence artistique. Pour retrouver la mention de primes analogues, il faut remonter jusqu'à la Rome du Bas-Empire. A cette époque, un jockey, un saltimbanque, un gladiateur ou un his-

trion se payaient par centaines de mille sesterces.

HENRY BAUER

L'ECHO DE PARIS publiera demain un article de M. ALBERT DUBRUJEAUD

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

DE L'ECHO DE PARIS

Divers journaux prétendent que les fonctions d'ambassadeur à Berlin seront offertes soit à M. le baron des Michels, ancien ambassadeur de France à Madrid, soit à M. Foucher de Careil, ancien ambassadeur de France à Vienne.

Nous croyons savoir qu'il n'est question ni de l'un, ni de l'autre pour la succession de M. de Courcel.

Disons à ce propos que M. de Courcel était attendu hier soir à Paris, venant de Berlin.

M. de Courcel est passé hier matin à huit heures à la frontière.

L'élection législative rendue nécessaire dans l'Aisne, par le décès de M. Berenger, n'aura pas lieu, croyons-nous, avant le 31 octobre.

On sait qu'aux termes d'une décision ministérielle en date du 9 avril 1880 tout officier du corps de santé militaire démissionnaire ne peut occuper aucun grade, soit dans la réserve de l'armée active, soit dans l'armée territoriale s'il n'a pas tenu son engagement d'honneur.

Cette mesure est également applicable aux élèves du service de santé démissionnaires et à ceux qui sont convaincus de s'être fait licencié pour se soustraire audit engagement.

Les uns et les autres sont appelés aux exercices annuels auxquels sont convoqués les hommes de leur classe et seront mobilisés comme simples soldats.

L'administration de la guerre s'est émue de l'état de choses créé par cette décision, et elle étudie en ce moment les moyens de parer aux inconvénients qu'elle est susceptible d'apporter.

L'organisation militaire ayant pour but d'utiliser toutes les forces vives du pays et de tirer le plus grand parti possible des connaissances individuelles, l'administration a songé à employer les hommes visés par la décision du 9 avril 1880 en qualité de médecins auxiliaires ou d'aides-médecins dans la réserve de l'armée active ou dans l'armée territoriale. Mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

L'EXPOSITION DE 1889

Divers journaux ont publié des notes, plus ou moins exactes, au sujet de l'Exposition universelle de 1889.

Nous savons de source officielle que la souscription au capital de l'Exposition atteint aujourd'hui le chiffre de 16 millions. Il ne reste donc plus que deux millions à souscrire.

Ces deux millions ont été réservés aux commerçants, industriels, exposants ou